



À SUIVRE

TENDANCES

Politique

**Commission Rebsamen :
relancer la construction**



© Michaël Gauthier/PhotoRay.com

François Rebsamen, maire (PS) de Dijon, a été nommé par le Premier ministre à la tête d'une commission chargée de proposer des mesures pour inciter les collectivités territoriales à construire davantage de logements. Elle formulera ses recommandations d'ici le mois de septembre. Pour l'Union nationale des aménageurs, « c'est le chapitre qui manque au projet de

loi Climat et Résilience ». Le président de l'Unam, François Rieussec, estime qu'« à l'instar de la création d'un réseau national de démonstrateurs visé par le Gouvernement, il est important de faire savoir que des solutions existent pour construire dans un cadre nouveau, celui de la transition écologique, à une échelle intermédiaire entre les territoires et les projets de construction, celle de l'aménagement de quartiers ou d'îlots en renouvellement urbain ».

« Un signal fort » selon la FPI France. La Fédération des promoteurs entend apporter sa contribution aux travaux de la commission en proposant « des solutions pragmatiques ». Satisfaction également à la Fédération française du bâtiment, qui « depuis le dernier trimestre 2020, n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics sur la dégradation de la situation dans la construction neuve, très peu présente dans France relance ». Pour la FFB, il est « indispensable d'aller plus vite et plus fort pour éviter une crise d'ampleur inconnue depuis l'après-seconde guerre mondiale ».

Le président du Conseil national de l'Ordre des architectes, Denis Dessus, a également réagi : « nous sommes à l'entière disposition de M. Rebsamen pour travailler avec lui à la réussite de sa mission qui devrait s'attacher à fluidifier les processus, sans déréglementer pour autant, tout en veillant à la sécurité des usagers et à la qualité architecturale et urbaine produite ». Le CNOA estime que « la chute de l'activité chez les architectes, supérieure à 20% en 2020 et en 2021, entraîne, avec six mois à un an de décalage, la réduction dans les mêmes proportions des chantiers et de l'activité des entreprises du BTP ». (MCV)